

Madame Laëtitia Médard
Conseillère municipale
Déléguée à la Sécurité routière
et Modes Doux de déplacement
Groupe communiste

Téléphone : 02.23.62.13.80.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

l.medard@ville-rennes.fr

Conseil Municipal du 10 Septembre 2012

Intervention de Laëtitia Médard à propos de l'Association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales

Monsieur le Maire,

Cher(e)s collègues,

Par cette délibération, la Ville de Rennes souhaite diversifier ses financements dans un contexte de resserrement du crédit.

Une nouvelle fois, nous émettons quelques réserves concernant la création de cette agence de financement qui s'appuiera sur l'émission d'emprunts obligataires directement sur les marchés financiers.

Si l'objet est bien de supprimer l'intermédiaire « banques », les mécanismes financiers restent les mêmes. Ils sont soumis aux règles bancaires classiques responsables de la crise financière qui nous touche mais également soumis aux critères des agences de notation.

J'entends que pour l'instant peu d'alternatives existent. C'est pour cette raison que nous voterons cette délibération.

Il ne nous est d'ailleurs pas interdit d'avoir d'autres ambitions en la matière. François Hollande a promis des mesures d'ici octobre concernant le financement des collectivités. Le temps presse.

Pour exemple, la création d'une banque publique des collectivités portée par la Banque Postale, la Caisse d'Epargne ou encore la Caisse des dépôts pourrait être une solution durable pour les collectivités responsables, faut il le rappeler de plus de 70% des investissements publics.